



L'épidémie de la covid 19 a fait la preuve de façon criante du manque de moyens dénoncé depuis des années dans l'Éducation nationale. Dans nombre de lycées du département, les lycéens ont cours à mi-temps et, faute de moyens humains et matériels, sont privés d'une partie de l'instruction à laquelle ils ont droit. Dans les collèges, les conditions sanitaires et pédagogiques ne sont pas garanties avec des classes à 30 et parfois plus. Dans le primaire, le manque d'enseignants, titulaires ou remplaçants, met les écoles en difficulté. Ce constat est le même dans tous les services (administratifs, infirmiers, assistantes sociales etc.), il y a pénurie de personnels partout !

Loin de répondre aux revendications, le ministre se moque des personnels !

Les mobilisations spontanées de novembre ont permis d'obtenir quelques moyens provisoires et précaires. En réalité le budget 2021 valide encore de nouvelles suppressions d'emplois : dans l'Académie de REIMS, ce sont 84 postes supprimés et remplacés en partie par des HSA, dans les Ardennes, ce seront encore -9 postes dans le premier degré.

Le ministre ignore l'importante mobilisation des personnels de vie scolaire du 1er décembre où les AED demandaient de meilleures conditions de travail, le respect de leurs missions, un meilleur statut et une meilleure rémunération. Des miettes, loin de constituer une revalorisation, sont jetées avec mépris :

- Une prime d'équipement familiale de 150 € par an qui exclut une partie des personnels ;
- Une faible prime d'attractivité dégressive qui propose 100 € par mois au 2e échelon pour atteindre seulement 35 € au 7e échelon et plus rien ensuite, excluant ainsi 2/3 des personnels ;
- Et seulement 1 % d'augmentation du taux de promotion à la hors classe.

En 1981, un enseignant niveau licence en début de carrière percevait 2 SMIC, en 2020, niveau Master 2, il ne touche plus que 1,2 SMIC. Le ministre utilise la situation sanitaire et le « Grenelle » pour attaquer les statuts, la liberté pédagogique et individualiser davantage les carrières :

- Formations en constellation pour le 1er degré ; formations pendant les congés scolaires ;
- Généralisation d'un " management " par les RH de proximité ;
- Projet de loi Rilhac sur la direction d'école ;
- Recours accru aux contractuels.

Personnels de l'Éducation Nationale, exigeons ensemble la satisfaction des revendications

- Création rapide et massive des postes statutaires à hauteur des besoins ;
- Hausse immédiate des salaires sans contrepartie pour un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, dégel de la valeur du point d'indice, intégration des primes et indemnités dans le salaire ;
- Reconnaissance d'un réel statut avec un vrai salaire pour les AESH et les AED ;
- Abrogation de toutes les contre-réformes destructrices et rétablissement d'un baccalauréat national avec des épreuves terminales anonymes et ponctuelles ;
- La défense des statuts de tous les personnels, et le non-transfert des personnels de santé scolaire aux départements.

**Toutes et tous en grève,
le mardi 26 janvier 2021**

**Rassemblement et
manifestation
devant la DSDEN des
Ardennes**

**Rassemblement : 13h30
Départ de la manifestation : 14h**

